SÉANCE extraordinaire

Le 24 mars 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 24 mars 2021, à 16h30, à huis clos comme prescrit par le gouvernement dans le cadre des mesures prises pour éviter la propagation du COVID-19.

SONT PRÉSENTS: Monsieur Bruno-Pierre Godbout, maire suppléant, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan **Daraîche**

EST ÉGALEMENT PRÉSENT: Monsieur Roch Giroux, directeur général et

greffier.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

210324.___ REFINANCEMENT - CONCORDANCE DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 791 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 1ER AVRIL 202

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Chandler souhaite emprunter par billets pour un montant total de 791 000 \$ qui sera réalisé le 1^{er} avril 2021, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
V-81-2005	61 400 \$
V-123-2009	114 600 \$
V-125-2010	152 800 \$
V-120-2009	462 200 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros V-123-2009, V-125-2010 et V-120-2009, la Ville de Chandler souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

II e	st proposé	par	monsieur l	e conseiller	 	, appuyé
de	monsieur	le	conseiller		 et	unanimemen
rés	olu:					

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

- 1. les billets seront datés du 1er avril 2021;
- 2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 1 avril et le 1 octobre de chaque année;
- 3. les billets seront signés par le (la) maire et le (la) secrétaire-trésorier(ère) ou trésorier(ère);
- 4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2022.	80 400 \$	
2023.	81 600 \$	
2024.	82 600 \$	
2025.	83 900 \$	
2026.	85 000 \$	(à payer en 2026)
2026.	377 500 \$	(à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2027 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros V-123-2009, V-125-2010 et V-120-2009 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 1^{er} avril 2021), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210324. REFINANCEMENT DE 791 000 \$ - ADJUDICATION

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture : 24 mars 2021 Nombre de soumissions 3

:

Heure d'ouverture : 10 h Échéance 4 ans

moyenne :

Ministère des

Finances du

Québec Date d'émission : 1^{er} avril 2021

Montant: 791 000 \$

Lieu d'ouverture :

ATTENDU QUE la Ville de Chandler a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 1^{er} avril 2021, au montant de 791 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

80 400 \$	1,68000 %	2022
81 600 \$	1,68000 %	2023
82 600 \$	1,68000 %	2024
83 900 \$	1,68000 %	2025
462 500 \$	1,68000 %	2026

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,68000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

80 400 \$	0,50000 %	2022
81 600 \$	0,65000 %	2023
82 600 \$	1,00000 %	2024
83 900 \$	1,25000 %	2025
462 500 \$	1,55000 %	2026

Prix: 98,70500 Coût réel: 1,73889 %

3 - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE-SUD GASPESIEN

80 400 \$	1,77000 %	2022
81 600 \$	1,77000 %	2023
82 600 \$	1,77000 %	2024
83 900 \$	1,77000 %	2025
462 500 \$	1.77000 %	2026

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,77000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

II est proposé par		
	, appuyé par	et
résolu unanimement		

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Ville de Chandler accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 1^{er} avril 2021 au montant de 791 000 \$ effectué en vertu des

règlements d'emprunts numéros V-81-2005, V-123-2009, V-125-2010 et V-120-2009. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UANIMITÉ

210324. POLITIQUE DE GESTION DES BÂTIMENTS – ADOPTION Il est proposé par monsieur le conseiller, appuyé de monsieur le conseiller et unanimement résolu que ce conseil adopte la politique de gestion des bâtiments tel que déposée et d'autoriser messieurs Bruno-Pierre Godbout et Roch Giroux, respectivement maire suppléant et directeur général et greffier, à signer la politique pour lui donner plein et entier effet. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PROJET MCGRATH - APPROPRIATION DU SURPLUS DU 210324. DISTRICT DE CHANDLER Il est proposé par monsieur le conseiller, appuyé de monsieur le conseiller et unanimement résolu que ce conseil autoriser le prélèvement d'une somme de 60 373.77 \$ au surplus accumulé de du quartier Chandler pour les travaux effectués dans le cadre du projet de la rue McGrath. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ SIGNATAIRE - ENTENTE CONCERNANT LA SUBVENTION À LA 210324. VILLE DE CHANDLER POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'HABITATION « LES HABITATIONS DES AÎNÉS DE **CHANDLER** » Il est proposé par monsieur le conseiller, appuyé de monsieur le conseiller et unanimement résolu que ce conseil autorise messieurs Bruno-Pierre Godbout et Roch Giroux, respectivement maire suppléant et directeur général et greffier, à signer pour et au nom de la Ville l'Entente concernant la subvention à la Ville de Chandler pour le financement du projet d'habitation « Les habitations des aînés de Chandler ». ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 210324. REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE CHANDLER - COMITÉ DE SUIVI MADA DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ

Il est proposé par monsieur le conseiller et unanimement résolu que ce conseil autorise madame Louise Meunier, coordonnatrice

culturelle, à représenter la Ville de Chandler au sein du comité de suivi MADA de la MRC du Rocher-Percé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210324.___ RECOMMANDATION DE PAIEMENT - HYDRO-QUÉBEC - ÉCLAIRAGE PUBLIC

Il est proposé par monsieur le conseiller appuyé de monsieur le conseiller et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à Hydro-Québec pour des interventions simples pour éclairage public.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT
783623	505.89 \$
783624	505.98 \$
783982	1 011.78 \$
Total	2 023.56 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210324. <u>RECOMMANDATION DE PAIEMENT – J.R.L. LOCATION D'OUTILS JERRY INC. – PROJET RUE MCGRATH</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller, appuyé de monsieur le conseiller et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 24569 de J.R.L Location Jerry Inc., au montant de 1 398.10 \$, dans le cadre du projet de la rue McGrath, quartier Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210324. <u>RECOMMANDATION DE PAIEMENT – HUARD ÉLECTRIQUE</u> INC. – DÉMOLITION D'IMMEUBLE, QUARTIER PABOS

Il est proposé par monsieur le conseiller, appuyé de monsieur le conseiller et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 12171 de Huard Électrique Inc., au montant total de 252. 94 \$, dans le cadre des travaux de démolition d'un immeuble, quartier Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210324. RECOMMANDATION DE PAIEMENT - J.R. L. LOCATION JERRY - PROJET DE RÉPARATION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE, QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à J.R.L. Location d'outils Jerry Inc, dans le cadre du projet de réparation du réservoir d'eau potable, quartier Newport.

NUMÉRO DE FACTURE	MONTANT
24612	1 774.75 \$
24435	1 610.39 \$
Total	3 385.14 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

210324	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE						
	Monsieur le conseiller l'assemblée à		propose	la le	ڎe	de	
	VILLE DE CHANDLER						
	Bruno-Pierre Godbout Maire suppléant	Roch Giro	•	greffie		-	